

CHRONIQUE D'UNE TOURMENTE ÉLECTORALE
ANNONCÉE : 13 JUIN 1999 –
LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES EN FRANCE

PAR

MAURICE GAILLARD (*)

Il est des échéances dont on connaît les caractéristiques inéluctables mais qui, malgré tout, étonnent encore. Les élections européennes en font partie en apportant régulièrement leur lot de surprises. Celles de 1999 interviennent dans un contexte singulièrement perturbé. À l'échelon de l'Europe, la négociation d'Amsterdam avait accouché d'une souris et prolongé le fameux « déficit démocratique » des institutions européennes, en confirmant la frilosité des Quinze face aux candidatures des pays d'Europe de l'Est. La crise, puis la démission de la Commission européenne sont venues, en mars 1999, attester des dysfonctionnements depuis longtemps relevés par les eurosceptiques. Surtout, la crise du Kosovo, en atteignant son paroxysme au printemps 1999, a démontré la vanité des prétentions communautaires en matière de défense.

Face à de telles insuffisances, les élections pour le Parlement européen pouvaient fournir aux électeurs l'occasion de manifester, soit une indifférence méprisante, soit une volonté de renforcement de l'Union. Mais ces élections, comme les autres, restent aux mains d'acteurs nationaux, de listes de candidats élaborées à l'intérieur des frontières de chaque État membre. Et, comme à l'habitude, l'élection est appropriée par ces acteurs qui en font autant d'usages que ceux que justifient leurs intérêts (1). En France, comme ailleurs, l'élection européenne a donc été utilisée à d'autres fins que les objectifs pro ou anti-européens.

Le contexte national a ainsi fortement influé sur la consultation. Les raisons ne manquaient pas. La droite parlementaire voulait effacer l'échec de la dissolution de 1997 en montrant sa capacité à dépasser ses querelles internes, notamment celles qui opposent partisans et adversaires d'une intégration européenne poursuivie. La gauche, mettant à profit l'embellie économique qui a accompagné son retour au pouvoir, espérait engranger les bénéfices d'une cohabitation somme toute harmonieuse entre le président de la République

(*) Professeur de droit public, Université Lumière Lyon 2.

(1) Voir sur ce point Christian BIDEGARAY/Dominique REYNIE, « À travers le miroir, la perception de la construction européenne et de son évolution par les opinions publiques dans les États membres de l'Union européenne », in Joël RIDEAU (dir.), *La transparence dans l'Union européenne, mythe ou principe juridique?*, LGDJ, 1999, pp. 21-78.

et le Premier ministre, et occuper l'espace politique central hors duquel les consensus estimés nécessaires sont impossibles. Les consultations précédentes (élections législatives de 1997 et élections régionales de 1998) laissaient enfin espérer aux extrémistes de tous bords une progression significative vers leurs objectifs déstabilisateurs du régime. L'élection européenne en France va ainsi, une fois de plus, démontrer son caractère d'élection prétexte.

LES POSITIONS INITIALES

L'instabilité de l'offre politique

Les facteurs de division et de multiplication des listes tenant d'une part à la logique de la représentation proportionnelle, traditionnelle incitation à la multiplication des candidatures, et d'autre part aux sensibilités différentes partageant majorité et opposition, ont poussé à la diversité des candidatures. La mise en place de ces listes nécessita 6 mois, du 25 octobre 1998 au 25 avril 1999. Cette longue période s'explique par les hésitations, les négociations difficiles qui occupèrent inégalement les partis politiques que nous envisagerons d'une extrême à l'autre.

Le 16 janvier 1999, Lutte ouvrière et la Ligue communiste révolutionnaire parviennent à un accord sur une liste commune emmenée par Arlette Laguiller et Alain Krivine. Leur programme est bien davantage une longue dénonciation de la situation des salariés en France qu'une plate-forme pour l'Europe. Il convient de « *ne pas attendre la satisfaction des revendications démocratiques des institutions de la bourgeoisie, pas plus au niveau de l'Europe que dans chaque État* ». Seule la révolution de la classe ouvrière peut, après avoir détruit les institutions actuelles, faire naître des États-Unis socialistes d'Europe. Sont dénoncées les politiques d'austérité, la réduction des budgets sociaux qu'a provoquée la mise en place de la monnaie unique, l'Europe forteresse fermée à tous les candidats à l'élargissement. Sont revendiqués la taxation des hauts revenus et des placements spéculatifs, le contrôle de la banque centrale, la suppression des aides au patronat, l'interdiction des licenciements collectifs, 35 puis 30 heures de travail hebdomadaire, un salaire minimum européen aligné sur le pays où il est le plus élevé, l'harmonisation de la législation du travail sur la plus avantageuse, le droit de vote pour tous ceux qui vivent en Europe, la régularisation de tous les sans-papiers, l'annulation de la dette du tiers-monde, une Europe bannissant les interventions militaires et les purifications ethniques et reconnaissant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

La majorité plurielle

La gauche n'a jamais tenté de présenter une liste unique lors des élections européennes. Elle ne le fera pas davantage en 1999. Cette division mainte-

nue, héritage des stratégies électorales traditionnelles, apparaît cependant comme paradoxale. Elle se perpétue au moment même où les positions respectives des uns et des autres à propos de la construction européenne sont de moins en moins divergentes et relèvent de plus en plus de la nuance.

Les écologistes, nouveaux venus dans la coalition de gauche, furent les premiers en ordre de bataille. Dès le 25 octobre 1998, les Verts approuvent la désignation de Daniel Cohn-Bendit comme tête de liste. Leur programme se veut délibérément européen. Il se rallie ouvertement au fédéralisme en réclamant une constitution européenne assortie d'une cour constitutionnelle, la création d'un Sénat représentant les peuples, la transformation du Parlement actuel en assemblée fédérale, la dévolution à un gouvernement fédéral (ex-Commission) des compétences en matière de monnaie, de relations extérieures, de défense, le droit d'initiative législative pour les futurs parlementaires. La liste demande la mise en place d'une politique de défense incluant une défense populaire civile non violente et un désarmement général, l'abolition de l'arme nucléaire, « *le remplacement à terme des forces armées nationales par des Casques bleus européens* ». En matière économique et sociale, les Verts affirment que le futur gouvernement européen doit être « *seul à même d'assurer un pilotage des politiques économiques, sociales et monétaires* » ; ils veulent la mise en place de « *normes quantitatives minimales nationales (salaires, allocations de chômage, minima sociaux)* », un revenu social européen garanti. Sur le plan fiscal, la liste Cohn-Bendit réclame une harmonisation fiscale, un transfert du poids de la fiscalité sur les produits et les services respectueux de l'environnement vers ceux qui en sont destructeurs, une pollutaxe européenne sur l'énergie et le CO₂, la taxation de la spéculation financière, immobilière, des hauts revenus. Sur le plan de la santé publique, la thématique alternative réapparaît avec la dépénalisation de l'usage des drogues, la vente réglementée du cannabis, la médicalisation de l'héroïne.

Pour les communistes, le 28 janvier 1999, Robert Hue annonce la mise en place d'une liste ouverte aux non membres de son parti. Pour lui, l'enjeu des élections européennes est redoublé par la recherche d'une ratification électorale de la volonté d'ouverture affichée tout autant, sinon plus, à l'intérieur du parti communiste qu'à l'extérieur. Il s'agit d'utiliser le scrutin du 13 juin pour surmonter les résistances rencontrées au sein de l'appareil. Témoigne de cette volonté la composition de la liste qu'il dirige et qui reflète ce que l'on nommera une « *double parité* », c'est-à-dire l'alternance d'un candidat et d'une candidate, doublée par l'alternance d'un membre du parti communiste et d'une personnalité indépendante. C'est, selon la direction du parti, la preuve tangible de la liaison existant entre les communistes et la société civile. Son programme met l'accent sur la maîtrise des institutions communautaires par les États (il faut réduire les pouvoirs de la Commission, aménager un recours des États devant le Conseil en cas de condam-

nation par la CJCE, maintenir le droit de veto au sein du Conseil, donner aux parlements nationaux et au Parlement européen un droit de contrôler l'exécution des décisions communautaires ainsi que la banque centrale, créer une procédure de référendum. Sur le plan militaire l'Europe doit s'affranchir de la tutelle de l'OTAN pour devenir une puissance pacifique. La politique budgétaire peut supporter un déficit limité et provisoire justifié par les dépenses de santé, d'éducation, de logement, de recherche. Une taxe Tobin est revendiquée sur les mouvements spéculatifs, tandis qu'une harmonisation fiscale doit être développée. Sur le plan social, un salaire minimum doit être adopté dans chaque État membre avec référence d'un niveau plancher de 1000 euros, la réduction de la durée du travail à 35 heures par semaine doit être soumise au Conseil.

Quant au PS, le 4 février 1999, François Hollande publie sa candidature et invite les radicaux de gauche et le Mouvement des citoyens à le rejoindre, ce qu'ils feront les 6 et 8 mars 1999. L'entreprise sera menée sans trop de difficultés pour les radicaux de gauche qui ne disposent plus d'une personnalité comparable à celle de Bernard Tapie qui, en 1994, avait porté leur score à 12 % des suffrages exprimés. En revanche, au sein du MDC ou dans sa mouvance, des réticences ont vu le jour, tous les militants n'acceptant pas cette intégration dans une liste dominée par le PS. De vraies résistances perdureront jusqu'à la veille du scrutin lorsque Didier Motchane, vice-président du MDC, publiera dans *Le Monde* une tribune avec Marie-France Garaud, numéro 3 de la liste Pasqua-de Villiers. Tous les deux concèdent que « *sur bien des questions, des choix politiques différents (les) séparent* ». Ils estiment pourtant que la France s'est alignée sur les décisions de l'Alliance atlantique et que l'Europe est passée du « *consentement* » à « *l'assujettissement* ». Le 8 juin, l'écrivain Max Gallo, proche du MDC, annonçait son intention de voter « *sans hésitation pour la liste Pasqua-de Villiers (qui) correspond à mes convictions de républicain de gauche et de patriote* ». Malgré ces péripéties, François Hollande réussira à mettre sur pied cette liste de coalition supprimant les concurrences auxquelles son prédécesseur (Michel Rocard) avait été confronté cinq ans plus tôt avec les deux listes du MRG (Bernard Tapie) et du MDC (Jean-Pierre Chevènement). Le programme de cette liste est contrasté, oscillant entre audace et prudence. Sur le plan institutionnel, le concept contradictoire de fédération d'États-nations permet de faire accepter la poursuite de l'intégration aux différentes composantes de la liste. M. Hollande déclarera notamment : « *l'Europe sera fédérale, elle est fédérale* ». Mais, ajoutera-t-il, « *elle sera aussi celle des États-nations* ». Une constitution aux rouages non précisés doit couronner la construction européenne avec un préambule consacré aux droits sociaux et civiques. Il faut par ailleurs « *avancer, avec les États européens qui le veulent, vers une défense commune* », obtenir que le Parlement puisse contrôler la banque centrale, trouver des ressources nouvelles pour de grands travaux européens, harmo-

niser la fiscalité sur le capital et les bénéfices des sociétés, établir une taxe Tobin sur les transactions financières internationales, créer un pacte européen pour l'emploi, réduire la durée du travail par la négociation ou, au besoin, par des directives, pour aboutir à 35 heures par semaine, instaurer un salaire minimum européen, mettre en place un traité social.

Les problèmes de l'opposition parlementaire

La construction européenne était traditionnellement un sujet de désaccord au sein de la coalition UDF-RPR, entre une UDF globalement pro-européenne et un RPR souvent réticent, pour ne pas dire plus, à l'égard de la poursuite de l'intégration européenne.

Les premières élections, en 1979, avaient vu déjà l'UDF et le RPR rivaliser avec d'une part une liste emmenée par Simone Veil et d'autre part une liste dirigée par Jacques Chirac. En 1989, division à nouveau entre Simone Veil (CDS) et Valéry Giscard d'Estaing (à la tête d'une coalition UDF tronquée et RPR). Seules les élections de 1984 et de 1994 avaient été l'occasion de listes uniques de l'UDF et du RPR, la première animée par Simone Veil, la seconde par Dominique Baudis. Il y avait eu ainsi alternance des pratiques de liste unique et de listes multiples. En 1994, s'était cependant ajouté un phénomène « perturbateur » de grande ampleur avec l'apparition d'une liste dirigée par Philippe de Villiers, UDF dissident, qui obtint 12,33 % des suffrages exprimés et limita ainsi le score de la liste UDF-RPR à 25,58 % des mêmes suffrages. 1999 allait voir réapparaître des listes multiples. Cette multiplicité n'est donc pas étonnante en elle-même. En revanche, ce qui est inattendu c'est le cumul des divisions de 1989 et 1994.

La naissance d'une liste UDF

L'apparition d'une liste centriste, pro-européenne, intervint dans un contexte de mésentente croissante entre l'UDF et ses alliés néo-gaullistes. L'automne 1998 fut dominé par une stratégie de tension/rupture entre les deux formations. Le 16 septembre 1998, François Bayrou accède à la présidence de l'UDF et ne fait pas mystère de sa volonté de renforcer les structures internes d'une formation jusque là « invertébrée », afin de faire contrepoids à une formation néo-gaulliste soupçonnée d'impérialisme. Le 29 novembre 1998, un congrès décide de transformer l'UDF en parti unique fusionnant ses différentes composantes. L'ancien parti républicain, devenu Démocratie libérale, refuse d'entrer dans la nouvelle formation et quitte donc l'UDF. Des accrochages sérieux entre la nouvelle UDF et le RPR vont précipiter la création de listes séparées. Au nombre de ces incidents, il suffit de rappeler d'une part, l'élection du président du Sénat qui sera remportée, le 1^{er} octobre 1998, par le RPR Christian Poncelet contre le président sortant UDF, René Monory ; d'autre part, l'élection du président de la région

Rhône-Alpes, l'UDF Anne-Marie Comparini, avec le soutien de la gauche contre la plupart des membres du RPR, alliés de DL et du Front national. Les différences d'orientation à propos de l'Europe et le désaccord sur la tête de liste ont finalement provoqué l'apparition des deux listes, l'une UDF, l'autre RPR, animées respectivement par François Bayrou et par Philippe Seguin. La liste dirigée par François Bayrou affichera clairement ses convictions européennes en réclamant une constitution européenne fédérale et l'élection d'un président de l'Union. Elle mettra l'accent sur le renforcement général de l'intégration par la création d'une police fédérale européenne de type FBI, la création d'un droit pénal européen et d'un parquet européen, l'harmonisation fiscale et la baisse des prélèvements, l'harmonisation sociale (par le dialogue social), le transfert à l'Union de l'impôt sur les sociétés, la mise en place d'une communauté de défense et d'une politique industrielle de l'armement.

La liste RPR-DL malmenée

Le refus des libéraux de Démocratie libérale de fusionner avec l'UDF les rejetait inévitablement dans les bras du RPR auquel les liaient des intérêts électoraux remontant aux débuts de la V^e République. Le choix de la tête de liste ne pouvait donner lieu à hésitation : ce devait être le président du RPR, Philippe Seguin dont les positions naguère très réservées à l'égard de l'intégration européenne pouvaient rejoindre la méfiance libérale de DL à l'égard de la bureaucratie bruxelloise. Pour évidente qu'elle fut, cette alliance RPR-DL n'a pas été moins agitée pour autant, du fait des démêlés internes au RPR et de son difficile positionnement vis-à-vis du Président de la République.

Cette configuration de rivalité entre droite réservée vis-à-vis de l'Europe et centre-droit pro-européen avait déjà été testée à deux reprises. En 1979, la liste dirigée par Jacques Chirac (16,1 % des voix) avait été distancée par la liste UDF, dirigée par Simone Veil (27,4 %). Le faible score du RPR tenait au large espace politique laissé aux partisans de l'Europe. En 1989, la liste de Simone Veil (CDS) n'avait obtenu que 8,4 % des voix contre 28,9 % emportées par la liste dirigée par Valéry Giscard d'Estaing (autres UDF et RPR). Outre la personnalité de l'ancien président de la République, il semblait bien que la modération de son positionnement sur l'Europe avait été gage de son audience.

Ayant animé la coalition des opposants à la ratification du traité de Maastricht, en 1992, Philippe Seguin était sans doute le seul leader du RPR capable de rallier les différentes sensibilités de ce parti. En octobre 1998, lors de la convention pour l'Europe organisée par sa formation, il avait assumé ce « *grand écart* » entre les anciens opposants à Maastricht et le gouvernement Juppé qui avait négocié le Traité d'Amsterdam. Pour autant, les mêmes raisons risquaient de laisser à la liste de François Bayrou une grande

partie de l'espace politique dont Simone Veil avait profité en 1979, face à Jacques Chirac.

Le risque sera redoublé et d'une autre nature lorsque se précisera la dissidence de Charles Pasqua. En exigeant un référendum pour la ratification du Traité d'Amsterdam, Charles Pasqua et les adversaires de l'intégration européenne s'arc-boutent sur une ligne de rupture avec la direction du RPR. Dans un premier temps, le 5 décembre 1998, Charles Pasqua annonce qu'il quitte celle-ci. Le 1^{er} janvier 1999, il affirme son intention de diriger sa propre liste aux élections de juin. Le 18 janvier 1999, le congrès de révision de la constitution, nécessaire pour ratifier le Traité d'Amsterdam, adopte le texte gouvernemental mais 43 parlementaires du RPR votent contre. L'existence de cette minorité donne aux éventuels dissidents du RPR une idée du soutien qu'ils peuvent espérer. Les semaines suivantes seront mises à profit pour explorer les possibilités de formation d'une liste transcendant les clivages partisans pour unir, dans une même opposition aux abandons de souveraineté, les gaullistes de tradition et les membres de la gauche « anti-maastrichienne » (le courant de la gauche socialiste, interne au PS et surtout le Mouvement des citoyens de J.P. Chevènement). Cette tentative n'aboutira pas et Charles Pasqua sera finalement renvoyé à la recherche d'alliés sur sa seule droite. C'est ainsi que naîtra l'alliance avec Philippe de Villiers et son Mouvement pour la France. De Villiers et Pasqua formeront la liste dite « Rassemblement pour la France et l'indépendance de l'Europe », rendue publique tardivement le 9 avril 1999.

Cette annonce aura sans doute contribué à figer le conflit entre Philippe Seguin et le président de la République sur la marge d'autonomie dont la liste RPR-DL devait bénéficier ainsi que sur les rapports de ce dernier avec la liste centriste. Ne faisant pas mystère de son désaccord avec Jacques Chirac, Philippe Seguin démissionne le 16 avril 1999 de ses fonctions président du RPR et de la tête de liste qu'il occupait. Il sera remplacé dès le 21 avril par Nicolas Sarkozy qui s'emploiera désespérément à redresser l'influence d'une coalition très affaiblie par ses dissensions internes. La configuration des listes de 1999 se rapproche alors de celle de 1989 lorsque Valéry Giscard d'Estaing anima une liste RPR-UDF contre la liste Veil du seul CDS. M. Sarkozy paraissait effectivement susceptible de développer une thématique européenne proche de celle de l'ancien président de la République de manière à assécher la réserve électorale de M. Bayrou. Il allait cependant devoir affronter deux difficultés : sa personnalité était loin de lui attirer les soutiens comparables à ceux dont M. Giscard d'Estaing avait bénéficié et il devait compter avec les fractionnistes pasquaïens.

Cette situation ambiguë obligera la liste Sarkozy à défendre des positions-compromis sur l'Europe. Ainsi, approuve-t-elle la rationalisation des fondements juridiques de l'Union, la stabilisation de l'Exécutif mais veut aussi une amélioration du contrôle des textes communautaires par le Parlement

français. Elle souhaite l'élargissement de l'Union mais avec le préalable de la réforme des institutions; la création d'une capacité de défense par intégration de l'UEO et la constitution d'une industrie de l'armement; elle souhaite une convergence fiscale, tout affirmant que l'essentiel de la fiscalité doit rester du ressort des États, et rejette toute idée d'impôt européen; sur le plan social, la liste Sarkozy prône des « *conférences organisant le dialogue social au niveau européen* » tout en rejetant « *d'irréalistes projets socialistes en faveur d'une harmonisation générale des salaires ou d'une protection sociale moyenne pour tous les Européens, ce qui signifierait une forte régression pour les Français* ». En choisissant un positionnement globalement pro-européen, le président par intérim du RPR Nicolas Sarkozy court le risque de laisser de côté une partie importante de l'électorat RPR qui peut rester fidèle aux positions anti-Maastricht de M. Pasqua sans pour autant convaincre les électeurs de François Bayrou, qui fait campagne sur le thème du fédéralisme.

Le programme de la liste Pasqua-de Villiers aspire à renforcer l'échelon national par l'obligation d'organiser un référendum sur tout traité communautaire, à l'extension du rôle du parlement français dans la procédure d'adoption des actes communautaires, au renforcement des pouvoirs du Conseil des ministres de l'Union, à un contrôle plus rigoureux du Parlement européen sur la Commission, à raviver l'esprit du compromis de Luxembourg. En matière de défense, l'avancée est limitée : chaque État membre devrait faire acte de préférence communautaire en matière d'achats d'armements. Sur la monnaie, un référendum devrait être organisé en 2002 sur le maintien du franc parallèlement à l'euro. La banque centrale devrait intégrer dans ses statuts les objectifs de croissance et de plein emploi mais les gouvernements nationaux devraient conserver la maîtrise de leur politique économique afin de lutter contre le chômage. Une coopération intergouvernementale renforcée doit présider à la mise en place d'une politique d'immigration ainsi qu'à une éventuelle politique de sécurité.

À *l'extrême droite*, le paysage électoral est lui aussi perturbé par la crise interne du Front national. Depuis l'été 1998, Bruno Mégret contestait à Jean-Marie Le Pen la tête de liste européenne. Le 24 août 1998, il annonçait sa candidature à cette tête de liste. Le conflit s'est envenimé tout au long de l'automne, et, le 5 décembre 1998, le congrès du Front national se déroule sur fond d'exclusion des contestataires. Les « mégretistes » décidaient de créer une nouvelle formation, lors d'un congrès constitutif du Front national-Mouvement national, qui se déroula les 23 et 24 janvier 1999, à Marignane. Le 7 février 1999, Bruno Mégret annonce qu'il conduira la liste du FN-MN. Le 28 mars 1999, Jean-Marie Le Pen lance la campagne du Front national maintenu en conduisant sa liste européenne.

Les thématiques des deux mouvements restent proches l'une de l'autre en proposant le dépècement des compétences communautaires au profit d'une

restauration de celles de l'État national. Ainsi, pour le FN-MN, un Conseil des nations doit remplacer le Conseil des ministres, avec vote à l'unanimité, la Commission doit disparaître au profit d'un simple secrétariat administratif, le Parlement et la CJCE n'auront de pouvoirs que consultatifs, le droit national aura la primauté sur le droit communautaire. En matière de défense, une alliance militaire européenne remplacera l'OTAN. Sur le plan monétaire, l'euro doit être supprimé. Aucun impôt européen ne doit être créé. Sur le plan de la sécurité, l'État aura la possibilité de rétablir la peine de mort et retrouvera la maîtrise de ses frontières en dénonçant les accords de Schengen. Le Front national soutient des positions voisines : en matière monétaire, l'euro doit être remplacé par une monnaie commune et la Banque de France doit retrouver son indépendance. Sur le terrain budgétaire, la contribution française doit être réduite. L'Europe doit plafonner les impôts et cotisations sociales à 40 % du PIB. En matière d'immigration, le MN veut que l'État national retrouve sa pleine compétence tandis que le FN réaffirme la nécessité de la préférence nationale.

Telles qu'elles se présentent, ces principales listes ne se distinguent guère par des propositions originales. Tous les thèmes exploités, la plupart des revendications exprimées ont une allure de « déjà vu ». Les recoupements entre les uns et les autres, hors les extrêmes, sont d'ailleurs nombreux. Les institutions européennes sont un bon terrain d'évaluation de ces positionnements sans surprise. On peut ainsi distinguer ceux qui veulent un renforcement des instances de l'Union (vigoureusement pour les Verts et les Centristes, plus prudemment pour PS-PRG-MDC, et surtout pour RPR-DL), ceux qui privilégient un meilleur contrôle par les instances nationales (RPF-MPF, PCF) et enfin ceux qui veulent dépouiller/détruire l'Union au profit des États nationaux ou de la révolution (FN, FN-MN, LO-LCR). Chacun retrouve dans l'expression de ses arguments ses habitudes traditionnelles. Seuls, les Verts, à cause sans doute de l'influence exercée par leur tête de liste, ont singulièrement accentué leur revendication européenne, au point d'apparaître comme des « *intégristes de l'intégration* » et de transformer les centristes en suivistes.

LE DÉROULEMENT DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

La campagne électorale s'est déroulée sans grand relief. Les différentes manifestations de soutien organisées ici et là n'ont pas mobilisé les foules (2). Les Verts, entrés en campagne dès le milieu de l'automne 1998, ont paru s'essouffler à l'arrivée du printemps 1999. Seuls quatre séries

(2) Seul un débat organisé sur France 2 le 7 juin 1999, entre les huit têtes des listes principales, a quelque peu animé les échanges. Une vive altercation a notamment opposé François Bayrou et Nicolas Sarkozy. Le premier a accusé la liste RPR-DL de mentir lorsqu'elle promet des baisses d'impôts alors que, a-t-il rappelé, « *lorsque que nous avons été au pouvoir, on les a augmentés de 120 milliards* ».

d'événements sont venus perturber l'écoulement paisible de ces temps électoraux.

– Ce fut, comme rappelé ci-dessus, la crise de la direction du RPR qui aboutit, mi avril 1999, au remplacement de Philippe Seguin par Nicolas Sarkozy.

– Ce furent ensuite les démêlés récurrents qui opposèrent les militants écologistes aux partisans de la liste Chasse, pêche, nature et traditions. Après quelques affrontements musclés autour des estrades, les Verts décidèrent sagement d'éviter d'autres rencontres.

– Ce fut encore la concurrence fratricide des deux leaders d'extrême-droite, Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret qui recoururent souvent à la polémique la plus injurieuse pour se discréditer mutuellement. Leur différend portait notamment sur le sort de la subvention de l'État au titre du financement public des partis qui fut, dans un premier temps, mise sous séquestre à la suite de la scission intervenue au tournant de 1998-1999. Elle fut finalement versée au Front national après avis du Conseil d'État rendu une semaine avant le scrutin.

– Ce fut enfin l'intervention des chefs de gouvernement britannique et allemand, Tony Blair et Gerhard Schröder, qui, le mardi précédant le scrutin, publièrent un manifeste dans lequel ils défendaient une modernisation de l'Europe de tonalité très libérale. Les socialistes français furent très embarrassés par ce texte susceptible de détourner de leur liste une partie de leur électorat traditionnel. Les adversaires de la liste Hollande ne manqueront d'ailleurs pas de relever la contradiction entre ce libéral-socialisme anglais ou allemand et le socialisme « de musée » du PS.

En réalité, l'intérêt pour la campagne électorale a sans doute été affecté plus profondément par l'actualité européenne et par la crise internationale yougoslave. C'est le 15 mars 1999 que la Commission européenne présidée par Jacques Santer démissionne à la suite de la publication d'un rapport sur la gestion défectueuse des fonds européens. Pendant quelques jours, la presse consacrera maints articles aux différentes fraudes et autres pratiques de népotisme dont l'Union européenne est le cadre. Romano Prodi sera désigné en qualité de nouveau président de la Commission dès le 24 mars mais l'effet de cette crise ne sera pas dissipé pour autant. On oubliera en particulier que c'est le Parlement européen qui a utilisé pleinement les moyens de contrôle dont il dispose : c'est lui qui a créé la commission d'enquête indépendante dont le rapport a provoqué la crise. Cet épisode inédit dans la vie des institutions européennes contribuera puissamment à discréditer l'Union.

L'intervention de l'OTAN au Kosovo a débuté ce même 24 mars pour ne s'achever que le 10 juin 1999, soit trois jours avant le scrutin. Elle fut suivie, dès le 12 juin, par le déploiement sur le terrain des premiers éléments de la KFOR. Pendant toute la durée de cette intervention militaire, les

États-Unis, sous couvert d'OTAN, ont administré au monde entier la preuve humiliante que l'Union européenne, sur son propre continent, n'est qu'une force supplétive. Le statut de l'Union, sa capacité d'intervention, son crédit en ont été dévalorisés d'autant. Ce constat que la réalité des rapports de forces échappait largement aux quinze États membres risquait de décourager les électeurs potentiels en leur montrant la vanité de leur vote.

Ces deux événements ne semblent pas avoir été perçus comme de nouvelles raisons de voter le 13 juin. En effet, les sondages d'opinion multiples qui sont publiés dans les mois précédents la date du scrutin montrent une désaffection persistante de l'électorat. L'AFP soulignait ainsi, le 9 juin 1999 : *« Les responsables de quatre instituts de sondage français ont souligné mercredi la faible mobilisation des électeurs européens pour le scrutin du 13 juin, estimant qu'en France le taux d'abstention pourrait atteindre, voire dépasser la barre des 50 %... Enfin, Philippe Méchet, directeur des études politiques de la SOFRES, a constaté qu'au 5 juin on en était, peu ou prou, aux chiffres des sondages publiés en février. On n'a pas assisté, a-t-il expliqué, à des évolutions fortes de campagne comme en 1994 où il y avait eu décollage des listes Tapie et de Villiers et décrochage de la liste Rocard »* (3).

Les mêmes sondages diffèrent relativement peu dans leur estimation des intentions de vote : ils attribuent de 20,5 % à 25 % à la liste PS-PRG-MDC, de 16,5 % à 18 % à la liste RPR-DL, de 9 à 13 % à la liste Pasqua-de Villiers, de 6,5 à 10 % à la liste des Verts, de 8 à 9,5 % à la liste Bayrou, de 7,5 à 9 % à la liste du PCF, de 4,5 à 7 % à la liste LO-LCR. La liste Mégret est créditée de 2 % à 3,5 % des voix et celle de M. Le Pen de 7 % à 9,5 %. La majorité oscillerait ainsi entre 38 % et 42 % tandis que la droite évoluerait entre 35 % à 39 %. Les résultats du 13 juin vont prouver que ces estimations étaient peu éloignées de la réalité, la surprise viendra seulement du fait que plusieurs listes obtiendront des scores se situant aux extrémités de la fourchette. Ce sont au total 20 listes qui se partageront les suffrages. Ce nombre est égal à celui qui avait été constaté en 1994 (il est supérieur à celui des élections précédentes : 11 listes en 1979, 14 listes en 1984, 15 listes en 1989).

(3) Colette Ysmal écrivait ainsi dans le *Figaro* du 12 juin 1999 : *« Le principal vainqueur risque bien d'être l'abstention. Comme l'ont montré les sondages, la campagne électorale n'a pas passionné les Français et le taux d'intérêt a plutôt baissé alors que l'on se rapprochait de l'échéance. En 1979, l'abstention avait atteint 39 %. Déjà en augmentation en 1984 (43 %), elle avait atteint son maximum en 1989 (51,3 %) pour décroître en 1994 (46 %). La situation de 1999 ressemble assez à celle de 1989 : faible intérêt, méconnaissance des enjeux européens et pas de volonté chez les électeurs de sanctionner le gouvernement. On peut donc craindre une faible participation. 46 % d'abstentionnistes marqueraient une relative mobilisation ; 49 % signifieraient une indifférence à l'égard du Parlement européen alors qu'avec 52 % on pourrait invoquer un total désintérêt ».*

LES RÉSULTATS DU SCRUTIN

Inscrits : 40 144 816
 Votants : 18 766 582
 Abstentions : 53,25 %
 Blancs et nuls : 1 115 022

Liste HOLLANDE	3.874.231	(21,95 %)	22 élus
Liste PASQUA	2.304.544	(13,05 %)	13 élus
Liste SARKOZY	2.263.201	(12,82 %)	12 élus
Liste COHN-BENDIT	1.715.729	(9,72 %)	9 élus
Liste BAYROU	1.638.999	(9,28 %)	9 élus
Liste HUE	1.196.491	(6,78 %)	6 élus
Liste SAINT-JOSSE	1.195.863	(6,77 %)	6 élus
Liste LE PEN	1.005.285	(5,69 %)	5 élus
Liste LAGUILLER	914.811	(5,18 %)	5 élus
Liste MEGRET	578.837	(3,28 %)	
Liste MIGUET	312.450	(1,77 %)	
Liste WAECHTER	268.038	(1,52 %)	
Liste LARROUTOUROU	178.064	(1,01 %)	
Liste MAUDRUX	124.561	(0,70 %)	
Liste FRAPPE	71.409	(0,40 %)	
Liste CHANUT-SAPIN	1.995	(0,01 %)	
Liste JOS	1.707	(0,01 %)	
Liste GUERRIN	683	(0,00 %)	
Liste COTTEN	274	(0,00 %)	
Liste ALLENBACH	0	(0,00 %)	

Ces résultats recèlent deux types de surprises, partiellement annoncées par les derniers sondages : d'une part, l'ampleur de l'abstention; d'autre part, la répartition des suffrages entre les listes en présence.

L'abstention

Avec 53,25 % d'abstentions, un record est battu (4). Les explications ne manquent pas. On peut citer d'abord la désaffection générale pour la chose

(4) Le seul taux d'abstentions plus élevé ne concernait pas une élection mais le référendum de 1988 sur la Nouvelle-Calédonie (62,65 %). Un sondage IPSOS publié dans *Le Point* du 18 juin 1999 fait apparaître que l'abstention a été la plus forte chez les jeunes (67 % des jeunes âgés de 25 à 34 ans, 58 % des 35-44 ans) et chez les agriculteurs (62 %) suivis de près par les ouvriers (61 %) et les employés (60 %). 47 % des électeurs avaient fait leur choix « depuis plusieurs mois », 17 % ne se sont décidés qu'au cours des « derniers jours » et 14 % le jour même du scrutin. « *Quel est le profil type de l'abstentionniste français ? Les caractéristiques du noyau dur sont encore plus prononcées qu'aux régionales. L'abstentionniste est plus féminin, plus jeune (tranche des 25-34 ans) et se trouve surreprésenté dans les catégories sociales les plus modestes* ». (Libération du 15/6/99). Mais si, globalement, les jeunes se sont plus abstenus, la catégorie d'électeurs la plus jeune (18-24 ans) est celle qui a le plus voté (53 %). Voir *Le Monde* du 15 juin 1999, sondage SOFRES. Dans les DOM-TOM, l'abstention a atteint des sommets : 68,9 % en Polynésie, 72,1 % en Nouvelle-Calédonie, 71,1 % à Mayotte, 90,4 % en Martinique, 88,5 % en Guadeloupe, 85,7 % en Guyane, 73 % à Saint Pierre et Miquelon, 69 % à la Réunion. Avec ses 53,25 % d'abstentionnistes, la France ne détient pas le record européen mais se situe plutôt dans la moyenne des 15 États membres de l'Union : l'abstention a été de 54,8 % en Allemagne, 61,7 % en Suède, 70,1 % aux Pays-Bas et 77 % en Grande-Bretagne. La moyenne communautaire s'établit à 51 %.

publique qui altère la participation à tous les scrutins depuis une vingtaine d'années. Mais l'abstention est aussi caractéristique des scrutins européens antérieurs. Les précédents taux observés en France, lors des élections européennes, étaient déjà massifs : 38,8 en 1979, 43,2 en 1984, 51,2 en 1989, 47,2 en 1994. Les raisons de cette faible participation sont multiples. Il faut d'abord rappeler que les sujets de politique extérieure passionnent peu l'électorat car l'objet même de l'élection semble lointain. La participation au référendum de 1972 sur l'élargissement de la CEE au Royaume-Uni, au Danemark et à l'Irlande dont l'enjeu était pourtant limpide n'avait rallié que 60,5 % de votants.

Ensuite, les débats européens paraissent éloignés des préoccupations des électeurs, ils sont techniques, complexes. Les institutions elles-mêmes sont mal connues. Une enquête publiée par *Le Monde* montrait, avant le scrutin, que 57 % des électeurs interrogés ignoraient quasiment tout du Parlement européen. Il faut bien reconnaître que l'agencement des attributions de cette seule institution élue décourage toute pédagogie civique (les procédures de co-décision, concertation, etc. forment un maquis dissuasif)

Et puis, le scrutin lui-même n'encourage pas la participation. Techniquement, la mise sur pied de listes nationales empêche tout lien entre les candidats et les électeurs dans un pays marqué par la tradition du scrutin uninominal d'arrondissement. L'électeur ne se sent pas impliqué par cette relation politique lointaine et distendue.

Enfin, les scandales qui ont secoué la vie publique communautaire (démission de la Commission en mars, absence de règlement satisfaisant de l'épizootie de la « vache folle », apparition de la contamination de la volaille belge par la dioxine) ont été susceptibles d'indisposer un électorat qui ne percevait pas l'utilité des institutions européennes.

Cette situation est évidemment paradoxale puisqu'elle apparaît au moment même où les institutions communautaires, et en particulier le Parlement, sont renforcées par la mise en œuvre des Traités de Maastricht et d'Amsterdam. Il n'empêche que l'on peut à bon droit en conclure que ce taux d'abstentions « *doit être considéré comme un signe alarmant d'incompréhension, voire d'hostilité devant le débat européen tel qu'il a été mené durant la campagne* » (5). Il faut encore ajouter que le désarroi de l'électorat se manifeste par un nombre inhabituellement important de votes blancs et nuls qui atteignent le taux de 5,53 %. L'Association pour la reconnaissance du vote blanc, le Centre d'information civique, et des parlementaires de gauche et de droite, rassemblés dans le Collectif 1848 pour le vote blanc fit justement remarquer que ce nombre de voix « *talonne la liste communiste et les chasseurs et supprime les listes Front national et LO/LCR* ». Enfin, 60 % des Français jugent que la construction européenne sort « *plutôt affaiblie* » de ces élec-

(5) Patrick JARREAU, *Le Monde*, 15 juin 1999.

tions, et 52 % attribuent le taux record d'abstention au fait que « *la campagne n'était pas intéressante* » (6).

Les nouveaux rapports de forces

Le nombre d'abstentionnistes doit bien sûr être gardé à l'esprit lorsque l'on évalue la répartition nouvelle des forces électorales. Il la relativise fortement. Ces nouveaux rapports de forces politiques ne prennent leur sens que par rapport aux consultations antérieures. À cet égard, nous nous contenterons de comparaisons avec les seules élections européennes, les autres consultations se déroulent dans des conditions générales trop différentes, tant en ce qui concerne les techniques électorales que les enjeux, pour constituer des références utilisables. Ainsi, les pro-européens ont cru pouvoir se consoler de la faible participation en observant que les partis favorables aux Traités de Maastricht et d'Amsterdam regroupaient 53,77 % des voix (total des listes Hollande, Cohn-Bendit, Bayrou et Sarkozy). Cette addition est discutable car il ne s'agissait pas d'un référendum pour ou contre ces traités. Et surtout, ce total est en régression par rapport à celui auquel parvenaient les listes de 1994 favorables au seul Traité de Maastricht (56 %). Ces comparaisons sont donc à manier avec précaution parce qu'en 1999 comme en 1994, la consultation n'avait pas la brutalité d'un référendum auquel la réponse est nécessairement sommaire. Par ailleurs, une élection se prête à l'expression d'un ensemble de nuances qui interdisent toute comparaison avec le résultat référendaire de 1992.

Un éclatement inédit de la représentation

La répartition des sièges est éclatée entre 9 listes, degré jamais atteint jusque-là (en 1979, 4 listes seulement participaient à cette répartition; en 1984, 4 listes encore; en 1989 et 1994, 6 listes). C'est la conséquence habituelle de la représentation proportionnelle que d'encourager ainsi la dispersion de l'électorat et de la représentation. Elle est ici renforcée par les divisions internes de l'opposition. Elle est en tous cas un bon indicateur de l'effet « corrosif » de la représentation proportionnelle sur le système des partis qui tirait sa fortune politique de l'existence du scrutin majoritaire. Elle est aussi le résultat d'une dissémination assez égalitaire des suffrages. On constate en effet que la liste qui arrive en tête ne rassemble que 21,95 % des voix contre 27,4 % en 1979, 43 % en 1984, 28,9 % en 1989 et 25,58 % en 1994. C'est le résultat d'une « offre » électorale surabondante des 20 listes en présence. Dans le même temps, huit listes se situent à l'intérieur d'une fourchette de 7,87 points (entre 13,05 % pour la liste Pasqua arrivée en deuxième position, et 5,18 % pour la liste Laguiller/Krivine, arrivée en neuvième position). Dans le même ordre d'idées, six listes se situent entre 5 et

(6) Sondage IFOP du 14 juin 1999, AFP, 16 juin 1999.

10 % des suffrages exprimés. Elles se partagent 40 sièges, équilibrant presque les 47 sièges qui vont aux trois premières listes. Cependant, les quatre formations traditionnelles qui structurent la vie politique française depuis 25 ans (PCF + PS et alliés + UDF + RPR) recueillent un pourcentage de voix qui se renforce après avoir décliné régulièrement depuis 1979 : 87,8 % en 1979 ; 75,35 % en 1984 ; 68,6 % en 1989 ; 46,96 % en 1994, mais 50,83 en 1999.

À gauche, pas de bouleversements

Contrairement à ce que la gauche craignait, l'abstention ne lui a pas nui alors qu'elle est habituellement constituée par l'électorat jeune, populaire qui vote habituellement pour elle (7). Pour la première fois, le total de suffrages ralliés par les listes de la gauche gouvernementale l'emporte sur celui de l'opposition de droite avec près de 39 % contre 35 %. La différence est non seulement inédite mais elle est, de plus, nette.

Le premier constat porte sur la liste arrivée en tête, celle de la coalition PS-PRG-MDC, dirigée par François Hollande. Le score de 21,95 % des suffrages exprimés est-il pour autant constitutif d'une victoire que n'ont pas manqué de saluer les partisans de la liste et la plupart des commentateurs politiques (8) ? Rien n'est moins évident lorsque l'on rappelle qu'en 1999, la liste rassemblait trois partis qui en 1994 avaient totalisé 29 % des voix (Rocard 14,5 %, Tapie 12 %, Chevènement 2,5 %), même si la liste Tapie avait mordu sur un électorat qui n'était pas habituellement celui de la gauche. Une autre comparaison relativise aussi le score de François Hollande : en 1989, la liste PS conduite par Laurent Fabius avait atteint un score sensiblement supérieur avec 23,6 % des voix.

En réalité, ce qui valorise la performance modeste de la liste Hollande, c'est le fait qu'elle soit en tête et qu'elle apparaisse ainsi comme échappant à la sanction antigouvernementale qui caractérise habituellement ces élections européennes utilisées comme élections-défourloir. En réalité, ce succès n'est dû qu'à la multiplication des listes de droite, ce qui n'amoindrit pas la performance mais permet simplement de mieux la situer. Le sentiment de victoire est surtout un sentiment de soulagement face à la crainte de voir l'électorat de la gauche pâtir du fort taux d'abstentions. L'analyse des résul-

(7) « *L'attitude des abstentionnistes relève ... d'une sorte de grève du vote devant des évolutions qui sont ressenties comme impénétrables au sens commun ou comme ayant pour effet de déposséder les citoyens de toute influence sur le choix des dirigeants. S'y est ajouté, en France, le mécontentement spécifique de certains secteurs de la population, dont les préférences vont généralement à la droite et que finit par lasser le marasme dans lequel celle-ci ne cesse de s'enfoncer. La gauche a profité de cette double abstention. L'hostilité envers l'Europe frappe moins, en effet, son électorat que celui de la droite, et les électeurs qui avaient voté pour elle en 1997 ont moins de reproches à lui faire que ses adversaires n'ont de griefs envers les dirigeants de l'opposition.* » Patrick JARREAU, *Le Monde*, 15 juin 1999.

(8) Cette « victoire » correspond d'ailleurs au sentiment partagé par la majorité des Français qui estiment que le gouvernement est « plutôt renforcé » (58 %) alors que 70 % d'entre eux pensent que M. Chirac sort affaibli de ces élections (sondage IFOP publié par l'Express du 16 juin 1999).

tats fait apparaître une bonne répartition de l'assise électorale de la liste Hollande, tant sur le plan géographique que sur le plan socio-professionnel. Les lignes de force et les bastions de la gauche non communiste subsistent mais ils n'ont aucun caractère dominant par rapport à l'ensemble de l'audience recueillie (9).

Les autres partis de la gauche plurielle tirent inégalement leur épingle du jeu.

Les Verts, avec 9,72 % des voix, redressent leur influence grâce à la campagne dynamique impulsée par Daniel Cohn-Bendit qui qualifia ce résultat de « *assez extraordinaire* ». Mais, pour eux comme pour les socialistes, il n'y a pas matière à autosatisfaction béate. En effet, en 1989, la liste écologiste animée par Antoine Waechter avait atteint un score supérieur avec 10,6 % des voix. Le problème des Verts sera, comme par le passé, de stabiliser leur électorat et d'éviter les mouvements de flux et reflux qui les ont fait passer de 4,38 % en 1979 (liste Solange Fernex) à 3,36 % en 1984 (liste Didier Anger), puis de 10,6 % en 1989 et 4,9 % en 1994 (total des listes Isler-Béguin et Lalonde) (10).

La liste de Robert Hue réalise un score moyen (6,8 %), comparable à celui de la liste Wurtz de 1994 (6,9 %) (11). Cela ne représente donc qu'une stabilisation de l'électorat communiste alors que la direction du parti attendait de ce scrutin la validation de sa stratégie d'ouverture reposant sur l'admission dans sa liste de membres de la « société civile ». Sur le fond, la position défendue par la liste était propre à rebuter ceux qui ne voient dans l'Union européenne que l'habillage du capitalisme moderne ainsi que ceux qui veulent hâter la « *modernisation* » du PCF. Le résultat obtenu donne en fin de compte autant d'arguments aux deux camps, conservateurs et rénovateurs.

La liste LO-LCR franchit la barre des 5 % de suffrages exprimés. Elle accède pour la première fois à la représentation dans ce type d'élections. Elle confirme ainsi l'extension de son influence. Mais ces progrès ne sont sans doute pas aussi nets que ses promoteurs l'espéraient : d'une part, l'ef-

(9) La liste Hollande est en tête dans toutes les tranches d'âge, sauf parmi les plus de 70 ans. Parmi les catégories socio-professionnelles, elle est première chez les professions intermédiaires (30 %), les employés (25 %), les cadres supérieurs et professions libérales (23 %), les retraités (23 %) et les chômeurs (21 %); elle est largement devancée chez les artisans, commerçants et chefs d'entreprise, les agriculteurs. La liste Le Pen l'emporte sur elle chez les ouvriers (18 % contre 16 %) et la liste Cohn-Bendit chez les étudiants (22 % contre 21 %). Sondage Ipsos, paru dans *Le Point* du 18 juin 1999. La liste Hollande arrive en tête dans toutes les régions de métropole, sauf en Corse. Ses meilleurs scores se situent sans surprise dans le Limousin (28,64 %), en Midi-Pyrénées (27,07 %). Pas de surprise non plus pour ses plus mauvais résultats qui se situent en Champagne-Ardennes (19,97 %), Basse-Normandie (19,64 %) et Alsace (17,36 %).

(10) La liste Cohn-Bendit rallie la plus forte proportion d'électeurs étudiants (21 %) et réalise son meilleur score chez les 18-24 ans (19 %). Territorialement, elle retrouve les positions fortes de ses prédécesseurs (Alsace, Bretagne, Ile-de-France et Rhône-Alpes). Dans les grandes villes, ses places fortes sont Paris (17,01 %), où elle est en tête dans trois arrondissements, et Rennes (17,43 %). À noter que la liste du Mouvement écologiste indépendant, animée par Antoine Waechter, ne rassemble que 1,52 % des voix.

(11) L'électorat communiste s'effrite dans ses fiefs ouvriers traditionnels du Nord comme de la banlieue parisienne. Il résiste mieux dans les zones rurales du nord au sud-ouest du Massif central. Robert Hue déclarait le soir du 13 juin : « *Ces résultats ne sont pas à la hauteur de nos espérances* ».

fritement de l'électorat du PCF attendu par les trotskystes n'a pas eu lieu, et d'autre part l'allure protestataire de la liste Cohn-Bendit a dû retenir une part de ces votes dont Arlette Laguiller et Alain Krivine attendaient le secours (12). Le résultat de 1999 ne fait que confirmer le score de l'élection présidentielle de 1995 (5,3 % pour Arlette Laguiller) et des élections régionales de 1998 (5 %). Il s'agit donc de la stabilisation de l'électorat de l'extrême-gauche, ce qui est en soi remarquable dans une élection qui habituellement la dessert.

À droite, perturbations et reclassements

C'est de droite que viennent les principales surprises de ce scrutin. Par impact décroissant, elles peuvent s'énoncer ainsi :

- la première place est occupée par la dissidence du RPF-IE de la liste Pasqua-de Villiers et, du même coup, la liste RPR-DL de Nicolas Sarkozy est reléguée à la deuxième place;
- la liste CPNT de Saint-Josse franchit pour la première fois le seuil des 5 % de suffrages exprimés;
- l'extrême droite, fractionnée, régresse sensiblement;
- la liste Bayrou justifie son existence.

Au total, cinq listes de droite, chiffre record, accèdent à la représentation.

Les destins croisés des listes Pasqua-de Villiers et Sarkozy

Avec 13,1 % des suffrages, la liste Charles Pasqua et Philippe de Villiers crée la surprise principale. Mais cette surprise ne vient pas tant du score réalisé (en effet, en 1994, la liste du seul Philippe de Villiers avait atteint 12,33 % des suffrages; la progression n'est donc que de 0,8 point) que du fait que la liste RPR-DL est en seconde position. La liste souverainiste devance ainsi celle du RPR et de DL dans douze régions métropolitaines sur 22 et notamment dans les Pays de Loire (16,93 %), où la liste Pasqua recueille son meilleur score départemental (en Vendée, fief de Philippe de Villiers : 31,90 %). Comme en 1979 (liste Chirac), l'électorat gaulliste, traditionnellement réticent à l'égard de la construction européenne, a trouvé avec la dissidence de Charles Pasqua l'occasion de manifester son attachement à la souveraineté nationale. L'analyse des résultats montre par ailleurs que ce sont particulièrement les électeurs populaires du RPR qui l'ont

(12) Le soir du scrutin, Arlette Laguiller « a cependant laissé poindre une certaine déception. Elle avait à plusieurs reprises ces dernières semaines espéré un score 'non seulement supérieur aux 5 %' obtenus à la présidentielle, mais aussi supérieur aux 7 % ou 8 % que les listes additionnées de LO et de la LCR ont obtenus dans certains départements lors des régionales. Le score de dimanche n'est pas 'l'expression d'une radicalisation' que LO et la LCR appelaient de leurs vœux. 'Les résultats à l'échelle du pays ne traduisent pas tout à fait cela. Eh bien, nous avons d'autres moyens de lutter : ceux des travailleurs, de la classe ouvrière, de ses luttes, et le gouvernement comme le patronat auraient tort de se réjouir', a lancé Mme Laguiller ». AFP, 14 juin 1999.

déserté (13). Ainsi, Philippe de Villiers conserve-t-il l'essentiel de son ancrage électoral conservateur de 1994 (Pays-de-Loire, Poitou-Charentes notamment) tandis que Charles Pasqua apporte une clientèle nouvelle. Par ailleurs, la liste Pasqua réalise de bons résultats dans les Alpes-Maritimes, le Var ou les Bouches-du-Rhône, où elle a attiré des électeurs du FN. Renaud Dély pouvait ainsi écrire dans *Libération* du 15 juin 1999 que « *Charles Pasqua ne s'est pas contenté, dimanche, de laminer la liste de Nicolas Sarkozy, il a aussi pillé le magot électoral de l'extrême droite* » (14).

Un échec « historique » pour la liste RPR-DL

Avec moins de 13 %, la liste Sarkozy réalise un score sensiblement inférieur à celui du plus mauvais résultat connu par le RPR aux européennes, en 1979 (16,3 %), lorsque Jacques Chirac avait conduit sa propre liste contre celle de l'UDF menée par Simone Veil. La différence est d'autant plus sensible que la liste de 1979 n'incluait pas les prédécesseurs de DL qui, en 1999, étaient alliés du RPR. Les électeurs de la liste Sarkozy sont assez également répartis sur l'ensemble du territoire sans qu'aucun fief électoral apparaisse clairement. Elle ne dépasse 20 % des suffrages que dans neuf départements. Elle recueille moins de 10 % dans les départements du Sud-Ouest où la liste CPNT a remporté ses plus brillants succès. La liste Sarkozy a été la première victime du fort taux d'abstention dans la mesure où celui-ci a frappé inhabituellement ses clientèles traditionnelles que sont les agriculteurs (68 %), les commerçants et artisans (58 %), les retraités (52 %) (15). Mais surtout, pour la première fois dans l'histoire du parti gaulliste, la liste officielle est devancée par une de ses dissidences. C'est ce que relève Pascal Ory : « *Cela n'avait jamais été le cas, même lorsque Michel Debré, autre gaulliste historique, s'était présenté à l'élection présidentielle de*

(13) « *Les idées libérales 'ont progressé dans la société française mais de façon inégale. Elle n'ont pas gagné l'électorat traditionnel du RPR, or c'est cet électorat qui s'est tourné vers Charles Pasqua', a déclaré Mme Catala dans les couloirs de l'Assemblée.* » Jean-Louis Debré partage cette appréciation : « *Il y a dans le gaullisme une dimension sociale, qu'il nous importe de bien faire comprendre à nos concitoyens. Nous allons retrouver le message du gaullisme : une certaine idée de la France, une France indépendante dans une Europe indépendante, une certaine idée de l'État* », a-t-il dit. Le gaullisme est « *porteur d'une certaine vision sociale de la société, qui n'est ni le libéralisme, ni le socialisme, mais qui est notre vocation à être ceux qui, dans une organisation sociale fondée sur la liberté, n'oublent pas les exclus et les défavorisés* ». (AFP 15/6/99).

(14) « *Charles Pasqua progresse surtout là où le total de l'extrême droite régresse fortement. C'est le cas dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca), où il gagne 4 points par rapport à Villiers en 1994, pendant que le total Le Pen-Mégret recule de près de 3 points en cinq ans. Même cas de figure dans la région Nord-Pas-de-Calais : avec 11 % des suffrages, Pasqua progresse de 1,6 point quand l'extrême droite passe de 12,5 % à 10,32 %. Dans le département du Nord, par exemple, l'addition FN-MN perd 2,6 points par rapport au précédent cru européen, pendant que Pasqua en gagne 2 ... le vote Pasqua de dimanche apparaît comme plus urbain et plus populaire que celui de Villiers en 1994. Il progresse dans une France du Nord-Est, de l'agglomération rhônalpine, du Sud-Est et de la région Languedoc-Roussillon, en proie à la désindustrialisation et à la crise économique, alors que le succès du vicomte se manifestait d'abord dans un grand Ouest conservateur à dominante rurale. Une métamorphose qui s'est faite, pour l'essentiel, au détriment du vote frontiste, déportant un peu plus le souverainisme pasquaien aux confins de la droite dure.* »

(15) Voir sondage SOFRES, *Le Monde*, 15 juin 1999.

1981, établissant ainsi le précédent d'une dissidence au nom de l'orthodoxie gaulliste » (16).

La liste Bayrou

Le résultat obtenu par la liste de François Bayrou dépasse de 0,8 % celui qu'avait obtenu la liste de Simone Veil en 1989. Là encore, pas de quoi triompher. C'est surtout le soulagement qui explique l'optimisme des leaders de Force démocrate au soir de l'élection. Soulagement face à un score honorable alors que le centre droit n'était pas allé à la bataille électorale sous ses propres couleurs depuis dix ans, et qu'il y a dans ce résultat une validation implicite de la stratégie électorale d'autonomie voulue par M. Bayrou. En même temps, il faut rappeler que cette validation a été recherchée sur le terrain le plus favorable aux centristes, celui des convictions européennes. Dès lors, le score obtenu n'est guère inespéré. Il se situe en tous cas en deçà des 10 % fixés par la tête de liste. Les meilleurs résultats des centristes sont obtenus dans les Pyrénées-Atlantiques dont le président du conseil général est François Bayrou (18,41 %). Les autres ancrages forts sont traditionnellement ceux de la démocratie chrétienne française : Bas-Rhin (16,16 %), Maine-et-Loire (14,97 %), Mayenne (13,85 %), Haut-Rhin (13,81 %), Haute-Loire (13,04 %) et les départements bretons.

Le déclin du Front national

La division interne jointe à la concurrence de la liste Pasqua-de Villiers a provoqué une régression sensible de l'audience électorale du Front national qui chute à 5,69 % contre 10,5 % en 1994. Dans aucun département, la liste de Jean-Marie Le Pen ne franchit le seuil de 10 % des suffrages exprimés. Dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, les deux listes, FN et FN-MN réalisent des scores encore élevés qui sont respectivement de 7,71 et 6,48 %. Le FN résiste mieux dans ses plus anciennes implantations alors que le FN-MN réalise une percée relative dans le Sud-est de la France.

La liste CPNT

La liste Chasse-Pêche-Nature-Tradition animée par Jean Saint-Josse réalise une des surprises du scrutin en franchissant pour la première fois la barre des 5 % de suffrages exprimés avec 6,77 % des voix. Les meilleurs scores de la liste de Jean Saint-Josse ont bien sûr été recueillis dans les zones rurales, dans la Somme (26,57 %), en Charente-Maritime (plus de 16 %), dans la Manche, les Landes. Elle a obtenu plus de 10 % des voix dans 18 autres départements du Sud-Ouest et des Pyrénées. Les listes Sarkozy et Pasqua sont même devancées en Picardie et Aquitaine, par les chas-

(16) Interview dans *Le Figaro* du 15 juin 1999.

seurs du CPNT de Jean Saint-Josse (respectivement 14,13 % et 11,77 %)). « *De fait l'influence des 'chasseurs' dépasse sans doute le strict cadre de ceux qui se livrent à ce 'sport'. Ce sont des modes de vie et des types de consommation qui sont défendus contre les 'technocrates' de Bruxelles mais aussi contre les écologistes français* » (17). Il semble que la liste CPNT ait bénéficié du désintérêt pour les listes de la droite traditionnelle et surtout d'un fort taux de participation de ses propres partisans. Ces derniers ont sans doute souhaité manifester ainsi leur mécontentement contre diverses mesures prises depuis le début de l'année 1999 (avancement au 31 janvier de la fermeture de la chasse dans certains départements, condamnation par la Cour européenne des droits de l'homme de la loi Verdeille permettant de chasser sur les propriétés de moins de 20 ha, illégalité de la chasse « à la tonne » décidée en mai par le Conseil d'État).

QUEL SENS DONNER À CES ÉLECTIONS ?

Aucune élection n'a le seul sens que sa vocation officielle lui donne. Chacune est appropriée par les forces politiques, par les électeurs en fonction du contexte dans lequel elle se déroule. Le problème des élections européennes est qu'elles ont toujours, en France, illustré massivement cette ambiguïté plus que toute autre consultation. L'expérience de 1999 ne fait que confirmer cette appréciation.

Ce qu'ont voulu les électeurs

Les électeurs reconnaissent qu'ils n'ont pas élu des représentants au Parlement européen. Ils se sont essentiellement prononcés sur des problèmes de politique intérieure. C'est ce que révèlent les différentes enquêtes effectuées à la sortie des bureaux de vote. 37 % des électeurs ont voté en fonction de problèmes européens alors que 44 % l'ont fait en fonction d'enjeux de politique intérieure. Très logiquement, les électeurs les plus favorables à la construction européenne (listes PS, Verts et UDF) se sont déterminés à partir d'interrogations européennes, quand, au contraire, les électeurs les plus réservés, voire hostiles, à l'Europe se prononçaient d'abord en vertu de questions intérieures (listes LO-LCR, PCF, Pasqua, FN). 38 % contre 37 % pensent que, depuis Maastricht, l'Europe va plutôt dans la bonne direction. 41 % souhaitent plutôt une « Europe des États » contre 29 % qui préfèrent une Europe fédérale (18).

(17) Colette YSMAL, *Le Figaro* du 14 juin 1999.

(18) « *Le fédéralisme ne l'emporte nettement que chez les électeurs des Verts, alors qu'il est très légèrement en tête parmi ceux du PS ou de l'UDF. Très normalement, les personnes ayant voté à l'extrême gauche, communiste, Front national ou pour Charles Pasqua sont pour une Europe des nations. Mais c'est aussi le cas de 44 % de celles ayant choisi Nicolas Sarkozy, preuve a posteriori qu'il y a bien, au moins en matière européenne, une spécificité des électeurs de François Bayrou. Les électeurs ont aussi voté en pensant à une réforme de l'Europe. Les électeurs de droite privilégient la réforme des institutions citée par 27 % de ceux de l'UDF, 25 %*

Une fois de plus, l'échéance européenne a été utilisée comme « élection de défoulement ». Colette Ysmal relève ainsi que, « *comme tout scrutin à la proportionnelle et comme toute élection européenne, cette élection a permis l'expression des mécontentements. Ainsi 42 % des personnes interrogées ont voulu exprimer leur 'méfiance à l'égard du gouvernement Jospin', alors que 36 % ont souhaité faire de même à l'égard du président de la République. Bien sûr, on retrouve dans les grandes lignes la division entre électeurs de gauche et de droite, les premiers enclins à la confiance envers le gouvernement et les seconds portés à faire crédit à Jacques Chirac. Pourtant, on notera que 45 % des électeurs d'Arlette Laguiller, 31 % de ceux de Robert Hue et 26 % des sympathisants de Daniel Cohn-Bendit sont méfiants à l'égard du Premier ministre; à l'inverse, 26 % des personnes ayant choisi Charles Pasqua et 51 % de celles ayant voté pour Jean-Marie Le Pen sont méfiantes à l'égard de Jacques Chirac* » (19). Quant à la structuration de la vie politique nationale, aucun bouleversement ne recueille d'approbation massive (20).

Enfin, questions rituelles à l'égard desquelles il faut prudence garder dans l'interprétation des résultats, un second tour d'élection présidentielle entre MM. Chirac et Jospin les laisserait à égalité, et des élections législatives donneraient 46 % des voix à la gauche plurielle contre 33 % à la droite parlementaire.

L'interprétation politique du scrutin

Les hommes politiques n'ont guère hésité sur l'interprétation des résultats électoraux. Comme d'habitude, satisfaction et déception ont partagé les deux camps. Mais cette fois-ci, pour les vaincus, les écarts entre les résultats constatés et les espoirs nourris sont tels qu'aucun leader n'a pu tenter de dissimuler les échecs enregistrés. L'ampleur du désastre contraignit à la sincérité.

Dès le soir du scrutin, M. Hollande, au-delà du discours d'autosatisfaction attendu, insistait sur la mise à l'écart de tout risque de dissolution de l'Assemblée nationale française. Ce faisant, il exploitait le sentiment partagé par les Français dont 46 % ont dit, à la sortie des urnes, qu'ils étaient favorables à la poursuite de la cohabitation (alors que 13 % souhaitaient des

de ceux du RPR et de DL et 37 % de ceux de Charles Pasqua. C'est aussi le cas de 34 % des fidèles du FN. En revanche, à gauche, on veut une Europe ayant des politiques sociales communes. Le maximum est atteint au sein de l'électorat communiste (52 %), mais celui du PS (43 %), des Verts (47 %) et de l'extrême gauche (43 %) sont presque aussi déterminés. » Colette YSMAL, *Le Figaro*, 14 juin 1999.

(19) Colette YSMAL dans *Le Figaro* du 14 juin 1999.

(20) « *La fusion de l'UDF, de DL et du RPR est souhaitée par 28 % des Français, mais par 43 % des sympathisants de l'UDF, 58 % de ceux de Nicolas Sarkozy et 42 % de ceux de Charles Pasqua. On voit toutefois que demeurent des réticences puisque 31 % des électeurs de François Bayrou et 26 % de ceux de Charles Pasqua (contre 19 % de ceux de Nicolas Sarkozy) veulent le maintien en l'état des trois formations. La création d'un parti par Charles Pasqua ne fait vraiment recette que parmi ceux qui ont voté pour l'ancien ministre de l'Intérieur (67 %)*. » C. YSMAL, *ibid.*

élections législatives anticipées et 12 % une élection présidentielle) (21). Et en effet, on imagine mal quel espoir pourrait avoir Jacques Chirac en une nouvelle dissolution au lendemain d'une élection qui vient de transformer son principal soutien partisan en « *champ de décombres* », selon l'expression d'Edouard Balladur (22).

C'est bien l'ensemble du gouvernement qui sort ainsi renforcé de cette épreuve électorale qui, lors de ses éditions antérieures, a coûté si cher à ses prédécesseurs (23). M. Jospin en retire un profit politique personnel incontestable. Il estimait que le score de la liste PS-PRG-MDC était un « *très bon résultat* » et que celui de l'ensemble de la gauche plurielle était un « *bon résultat* ». M. Hollande en tire profit aussi, dont la position à la tête du Parti socialiste nécessitait un renfort face à des courants ou à des personnalités qui n'attendaient que son premier trébuchement pour le déstabiliser.

En outre, l'influence des socialistes se trouve encore renforcée à l'échelon du Parlement européen. Le PS français se trouve dans une position paradoxale : il remporte les élections européennes en France au moment où ses homologues européens perdent ces mêmes élections au niveau de l'Union. En effet, les différents partis socialistes enregistrent tous des échecs, à l'exception des partis français et portugais. Au sein du Parlement européen, la majorité change de camp et revient pour la première fois depuis 1979 au parti de droite, le Parti populaire européen. Sont notamment défaits, de manière cuisante, le parti social-démocrate allemand et le parti travailliste britannique. Cette situation contrastée valorise d'autant la victoire des socialistes français. Elle peut aussi être considérée comme un désaveu de l'orientation libérale-sociale du manifeste que MM. Blair et Schröder avaient publié, sans l'aval de leur allié français, cinq jours avant le scrutin. Lionel Jospin et François Hollande pourront, face à ces poids lourds traditionnels de la social-démocratie européenne, se targuer d'un soutien populaire qui a fait défaut aux leaders allemand et britannique. Le seul problème que devra affronter M. Jospin est celui de la prise en compte du nouveau rapport de forces entre alliés de la gauche plurielle.

Dès le soir du 13 juin, les Verts faisaient entendre des revendications sur la répartition des postes ministériels. M. Cohn-Bendit manifestait son refus

(21) « *Si à gauche on préfère la cohabitation ou éventuellement une présidentielle, dans la droite modérée on accorde plus de faveur à des législatives. Toutefois, 42 % des électeurs du RPR et de DL, et 52 % de ceux de l'UDF, souhaitent que la cohabitation aille à son terme.* » C. YSMAL, *ibid.*

(22) Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a lui aussi estimé qu'après les élections européennes, le président Jacques Chirac devrait être « *moins tenté par des expérimentations hasardeuses* ». Le gouvernement et la majorité, qui « *sortent confortés* » des élections européennes, ont « *le temps et la confiance devant eux* », a-t-il déclaré sur LCI. Interrogé sur la poursuite de la cohabitation jusqu'à son terme, M. Ayrault a indiqué qu'« *il ne voyait pas beaucoup de changements de ce côté-là* ». AFP, 16 juin 1999.

(23) C'est un sentiment que partagent une majorité de Français. Voir note 6 ci-dessus. Michel Rocard, réélu député européen sur la liste PS-MDC-PRG, a estimé que : « *Le plus beau résultat de ces élections, c'est une considérable consolidation de Lionel Jospin. La cohabitation va durer paisiblement. Ce gouvernement travaille bien* ». AFP, 14 juin 1999.

de voir l'influence gouvernementale des Verts, devenus le deuxième parti de la coalition au pouvoir, rester ce qu'elle était avant l'élection (24). L'exploitation des 9,72 % obtenus ne devait pourtant pas faire l'unanimité au sein du parti écologiste. Madame Voynet, seule ministre écologiste, devait rapidement désamorcer la revendication, le lundi 14 juin 1999, en déclarant que les élections européennes ne devaient pas être « *le moment de faire du chantage* ». Il faut être « *raisonnable* », a-t-elle ajouté, en indiquant qu'elle ne considérait « *pas encore* » que les Verts étaient devenus la deuxième force de la gauche plurielle (25). La position de Lionel Jospin, exprimée dès l'automne 1998, selon laquelle les élections européennes ne pourraient entraîner une modification des équilibres politiques du gouvernement qui, selon lui, ne peuvent être réglés qu'aux élections législatives. Il n'en reste pas moins que les Verts pèsent désormais d'un poids plus lourd au sein de la coalition et qu'ils sont décidés à influencer davantage sur la politique gouvernementale (26). Il faudra sans doute que le Premier ministre adapte son attitude à cette nouvelle donne. « *M. Jospin a entretenu un dialogue nourri avec sa composante communiste et avec la sensibilité chevènementiste. En revanche, il a semblé plus distant vis-à-vis de ses partenaires écologistes, dont il avait voulu l'entrée au Parlement et au gouvernement, mais attendait de mesurer la solidité et la consistance à l'épreuve du pouvoir. Cette attitude s'explique par la culture politique du Premier ministre...* » (27)

L'autre grand allié de la coalition gouvernementale, le PCF, sort amoindri de la consultation. Si, dans l'immédiat, ses positions gouvernementales ne sont pas menacées, il n'en va pas de même de sa direction. Le débat interne a été relancé dès la soirée du 13 juin 1999. La Coordination communiste, implantée dans le Pas-de-Calais et la région parisienne a dénoncé « *un affaiblissement et une menace de disparition du parti... Le score médiocre de la liste Hue-Fraisse prouve que le peuple communiste n'est plus dupe* ». Patrick Braouzec, député du PCF, a notamment déclaré : « *On ne fait pas une mutation simplement en faisant un 'relookage', et simplement sur le côté artificiel et superficiel des choses. Cela se fait sur la base de contenu, de perspectives et de projets* », a-t-il poursuivi. « *Le secrétaire national est toujours la personne*

(24) En réagissant ainsi, il semblait s'appuyer sur un mouvement d'opinion réel. En effet, selon les sondages « sortie des urnes », 54 % des sympathisants de gauche souhaitent que le gouvernement comporte « *autant de ministres issus des Verts que de ministres communistes* », contre 25 % qui souhaitent qu'il y ait plus de ministres Verts (sondage IFOP publié le 17 juin 1999).

(25) « *Je n'ai jamais considéré comme évident que les Verts doivent se cantonner au champ de l'environnement. Je n'ai jamais considéré comme évident que les Verts doivent se contenter d'un seul ministère, mais les élections européennes, ce n'est pas le moment de faire du chantage* », a-t-elle expliqué. Dominique Voynet a ajouté que « *les Verts ont un rôle à assumer, à jouer* ». « *Cela peut passer par bien des voies* ». AFP, 14 juin 1999.

(26) « *Les Verts ne peuvent plus 'se contenter de contrats symboliques, comme l'arrêt de Superphénix', a prévenu dimanche soir Noël Mamère, député de la Gironde, tandis que Daniel Cohn-Bendit a demandé un débat sur la sortie du nucléaire* ». Idem. « *Le député Vert Noël Mamère (Gironde) a demandé vendredi que les 'revendications' des Verts deviennent des 'décisions', en affirmant que c'était désormais à Lionel Jospin de savoir s'il veut être président de la République ou s'il préfère ne pas entendre la 2^e force de la majorité* ». AFP, 18 juin 1999.

(27) Jean-Michel APATHIE, *Le Monde*, 15 juin 1999.

qui anime, impulse et donne des orientations. À partir de là, il faut que Robert Hue en tire les conséquences » (28).

Inversement, Christian Audouin, membre du comité national du PCF, président du groupe communiste au conseil régional du Limousin, juge que « *si avec son score du 13 juin le PCF paye une note, c'est avant tout celle des contradictions et de la lenteur de sa propre mutation impulsée par Robert Hue (...) À trop vouloir donner des gages aux divers courants qui traversent le parti, son groupe dirigeant a fini par mécontenter tout le monde, des nostalgiques du marxisme-léninisme aux tenants d'un communisme refondé (...) Être clair et offensif dans la rénovation ou se résoudre à mourir à petit feu, tel est l'enjeu du PCF* ».

Le congrès annoncé pour le mois de février 2000, à Martigue, sera sans aucun une occasion de vifs débats entre partisans du retrait du gouvernement et de retour à la pureté révolutionnaire d'une part, et partisans de l'accélération des réformes internes et de l'ouverture. Le sort de Robert Hue en dépendra et, au-delà de sa personne, l'équilibre de la gauche plurielle pourra en être affecté. Mais, si pour le PCF et les Verts les effets du scrutin sont pour l'essentiel différés, il n'en va pas de même pour la droite.

L'implosion de la droite

Les leçons du scrutin sont tirées rapidement par les deux listes Sarkozy-Madelin et Pasqua-de Villiers.

Le désarroi du RPR et de Démocratie libérale

Dès le lundi 14 juin 1999, Nicolas Sarkozy donne sa démission de son poste de président intérimaire du RPR, tirant ainsi les conséquences d'un échec que personne, dans l'opposition, ne cherche à dissimuler. Il annonce en outre qu'il ne sera pas candidat à l'élection du président du RPR. La responsabilité personnelle de Nicolas Sarkozy n'est pas mise en cause par les leaders du RPR, tant il serait difficile de lui reprocher d'avoir remplacé Philippe Seguin « au pied levé », après la démission de ce dernier, en avril 1999 (29). Les divisions de la présidentielle de 1995, la responsabilité de la défaite de 1997, les ambiguïtés du positionnement du RPR à l'égard du président de la République, des engagements européens incertains sont autant de raisons remâchées et de motifs de déchirements internes. Le conseil poli-

(28) AFP des 14 et 15 juin 1999. La Gauche communiste estime que « *l'orientation 'réformiste' de la direction actuelle du PCF a été sanctionnée par nombre de communistes et d'électeurs communistes* ». Rolande Perlican (Paris), membre du Comité national déclara : « *Il est urgent de changer radicalement d'orientation politique... Cette voie suicidaire mène à la disparition du PCF* ». Pour Georges Gastaud, du Collectif de liaison des états généraux des communistes, « *les militants qui s'opposent à la direction doivent absolument s'unir* ». *Idem*.

(29) Elle l'est cependant par l'électorat de droite qui estime que Nicolas Sarkozy est le principal « *responsable de la défaite de la droite* » (31 %), devant Jacques Chirac (18 %), Charles Pasqua (14 %) et, à égalité avec 12 %, Philippe Séguin et François Bayrou. Sondage IFOP du 14 juin 1999, AFP du 16 juin 1999.

tique du RPR, instance de direction collégiale (30), est chargé de préparer l'élection du futur président pour l'automne 1999. Il va le faire dans un climat de règlements de comptes continués dans lequel aucun des leaders néogaullistes n'est épargné. Le président de la République lui-même est tenu pour responsable de l'échec de son parti et du « *turn over* » des présidents du RPR (Alain Juppé démissionnaire après l'échec de la dissolution, Philippe Seguin démissionnaire en début de campagne électorale pour les européennes, Nicolas Sarkozy démissionnaire après l'échec du 13 juin 1999).

Les conseils extérieurs, parfois contradictoires, ne manquent pas. Valéry Giscard d'Estaing rappelle que la droite est victime de deux désastres, celui de 1997 (la dissolution) et celui de 1999. Il critique par ailleurs la cohabitation « *telle que pratiquée par le Président de la République* » qui « *ne lui permet pas d'être le leader de l'opposition* » (31). « *La phase ultime de décomposition est atteinte* » pour Raymond Barre qui, inversement, « *a souhaité que le président ne soit pas mêlé de près ou de loin à toutes ces manipulations politiques, à tous ces aspects marécageux qui ne peuvent qu'affecter sa stature* ». Envisager un parti du président « *c'est déjà limiter l'influence du président* » (32).

Le Bureau politique du RPR, réuni le 15 juin 1999, s'efforce de mettre de l'ordre dans ses relations extérieures : d'une part, il propose à l'UDF de renforcer leurs structures communes de travail, d'autre part il prend acte de la décision de Charles Pasqua de quitter le RPR. Edouard Balladur préconise un « *rassemblement à forme fédérale* » appuyé sur un groupe unique de l'opposition à l'Assemblée nationale et disposant d'un président unique et non pas d'un président tournant (33). Les appels à l'union succèdent bien sûr aux appels à la réconciliation, mais pour l'heure rien ne peut aboutir. Les solutions sont renvoyées à l'automne (34).

Chez les alliés de Démocratie libérale, Alain Madelin doit faire face au même échec. Le choix de coller à la liste RPR et le refus de faire cause commune avec l'UDF, entériné depuis l'automne 1998, n'ont apporté que déconvenues. La situation intérieure de DL est cependant très différente de celle du RPR : pas de fronde, pas d'alternative à la direction en place. Faute d'autre choix que l'union avec le RPR, les démocrates libéraux ne peuvent, provisoirement, que confirmer leur stratégie, même défailante. En

(30) Instauré par M. Sarkozy après la démission de son prédécesseur Philippe Séguin le 16 avril, il est composé du président du Sénat (Christian Poncelet), des présidents des groupes (Jean-Louis Debré pour l'Assemblée et Josselin de Rohan pour le Sénat), des anciens présidents du RPR, des deux derniers anciens Premiers ministres (Alain Juppé et Edouard Balladur) et du secrétaire général du RPR, Nicolas Sarkozy. Philippe Séguin n'y a jamais siégé.

(31) Émission de FR3 « Politique-dimanche » du 20 juin 1999.

(32) Émission d'Europe1 du 17 juin 1999.

(33) Voir *Le Monde*, 16 juin 1999.

(34) Pour les sympathisants de droite Charles Pasqua serait « *le meilleur président du RPR* » (31 %) devant Edouard Balladur (21 %), Philippe Séguin (12 %) et Alain Juppé (11 %). Charles Pasqua serait aussi « *le meilleur président pour un nouveau grand parti de droite* » (30 %) unissant RPR, l'UDF et DL, de préférence à Edouard Balladur (21 %), François Bayrou (12 %), Alain Juppé et Alain Madelin (à égalité avec 11 %). 45 % de ces sympathisants de droite se disent plutôt « proches » du courant gaulliste, 27 % du courant centriste et 20 % du courant libéral. Sondage IFOP du 14 juin 1999, AFP du 16 juin 1999.

attendant des jours meilleurs, ils s'efforcent de renouer le contact avec les souverainistes pasquaïens comme avec les centristes de l'UDF tout en accueillant favorablement l'idée balladurienne de rassemblement à forme fédérale dans laquelle ils formeraient une tendance ou un courant libéral. Le 23 juin 1999, le bureau politique de DL reprendra l'antienne de l'union et de la réconciliation « *y compris avec Charles Pasqua* », donnant ainsi l'impression de ne pas avoir tout compris des conséquences de la déroute de l'opposition parlementaire.

L'élan des souverainistes

Le succès de la liste Pasqua-de Villiers va donner un coup d'accélération à leur projet. Charles Pasqua, avant l'élection, avait repoussé l'idée de créer un nouveau parti. Tout au plus envisageait-il un « *rassemblement* » aux contours incertains dans lequel le RPR aurait pu trouver sa place. L'effondrement de la liste RPR-DL auquel il a puissamment contribué et la netteté du succès de sa liste auprès de l'électorat de droite vont le convaincre de presser le pas. Dès la soirée du 13 juin, Philippe de Villiers appelait de ses vœux la création d'un nouveau parti reprenant le titre donné à sa liste. William Abitbol, un des principaux conseillers de Charles Pasqua allait dans le même sens. Le lendemain 14 juin 1999, le pas était franchi : Charles Pasqua constatait qu'il n'avait plus rien à voir avec le RPR, fondé avec Jacques Chirac en 1976 et annonçait la création du Rassemblement pour la France. Le lendemain, 15 juin 1999, Philippe de Villiers annonçait que son parti, le Mouvement pour la France allait se fondre dans le nouveau RPF.

Le centre reformulé

Fort de ses 9,28 % de voix, François Bayrou va partout affirmant que trois courants structurent désormais l'opposition : les nationaux (Pasqua), les libéraux (Sarkozy-Madelin), et les modérés (lui). Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, précise que « pour la première fois, l'opposition est constituée de trois formations de poids comparable ». La revendication centriste d'un droit de regard sur le fonctionnement de l'opposition s'en trouve renforcée. Pour les dirigeants de l'UDF, l'essentiel est qu'il n'y ait plus de parti dominant au sein de l'opposition. « C'est une opposition plurielle » dira François Bayrou. Il n'existe donc pas de raison de se fondre dans une structure commune à l'opposition (35).

(35) Le 16 juin 1999, François Bayrou sur RTL, a estimé que l'UDF, avec 9,28 % des voix aux élections européennes, est « *le seul pôle de stabilité de l'opposition aujourd'hui et le seul pôle d'ouverture et d'expansion de cette opposition* ». Elle a comme « *priorité* » de « *dire aussi clairement qu'elle l'a dit pour l'Europe quel est son projet pour la France* ». Le président de l'UDF a rejeté la proposition d'Edouard Balladur de constituer un groupe unique des députés de l'opposition à l'Assemblée nationale. « *Je ne pense pas que ce soit dans le mecano de notre organisation que se trouve la réponse* » à la crise de la droite, mais dans « *les idées* », a-t-il observé. « *Je ne crois pas, a-t-il ironisé, que les Français soient angoissés parce qu'il y a un groupe UDF et un groupe*

Le résultat électoral aura aussi eu pour effet de consolider à la fois l'UDF qui avait décidé son unification, à l'initiative de M. Bayrou, fin novembre 1998 et la position personnelle de son président qu'est aussi François Bayrou. Aux yeux de beaucoup d'observateurs, ce dernier apparaît désormais comme un candidat virtuel à la prochaine élection présidentielle.

Statu quo à l'extrême-gauche

Le principal objectif de la liste LO-LCR était la création d'une force révolutionnaire. Le score réalisé sera qualifié de « *succès politique* ». Toutefois, il ne permet pas d'approcher cet objectif qui est renvoyé à des échéances plus favorables tant par Arlette Laguiller que par Alain Krivine (36).

Les déchirements de l'extrême-droite

Les accusations mutuelles de trahison entre Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret ont tenu lieu d'explication du recul global de l'extrême-droite. Si le sujet n'était scandaleux, certaines de ces accusations prêteraient à sourire comme celle de racisme portée par Jean-Marie Le Pen contre Bruno Mégret après que celui-ci se soit offusqué de la présence d'un religieux islamiste en 10^e position de la liste du FN. Seule la perspective des élections municipales est mise en avant par Bruno Mégret pour tenter de maintenir le moral de ses troupes. « *Selon Bruno Mégret, il y a pour le MN des 'perspectives de grande ampleur', car il est, face à MM. Charles Pasqua et Jean-Marie Le Pen, le 'seul à disposer d'un appareil politique présent sur tout le territoire, formé, compétent, solide, capable de surmonter les épreuves'. 'Nous sommes les seuls à disposer d'une doctrine cohérente et nous sommes les seuls à disposer de cette capacité à occuper, sur la durée et sur le territoire, l'espace politique qui se libère, notamment pour des échéances beaucoup plus difficiles à assumer pour des gens qui ne sont pas structurés en formation politique', a dit M. Mégret, qui a annoncé la tenue d'un conseil national le 20 juin pour préparer l'échéance des municipales* » (37). Mais s'il devance largement Jean-Marie Le Pen dans ses fiefs de Vitrolles et Marignane (Bouches-du-Rhône), il est battu par M. Le Pen à Marseille où il envisage de se présenter aux prochaines municipales (8,41 % contre 9,20 %). Quant au Front national « *maintenu* », son bureau politique affirme des lendemains qui chantent : « *Face à ce résultat, qui ouvre ainsi la route de la bataille décisive des élections municipales, cantonales, législatives et présidentielle* », le bureau politique à

RPR à l'Assemblée nationale (...) Au contraire, ils trouvent absolument normal qu'il y ait un groupe RPR et un groupe UDF comme il y a, à gauche, un groupe PS et un groupe PCF ». AFP, 16 juin 1999.

(36) Lors d'un meeting à la Mutualité, le 18 juin 1999, « *s'agissant des relations futures entre LO et la LCR, M. Krivine a appelé de ses vœux la formation d'un grand parti anticapitaliste qui ira bien au-delà de LO et de la LCR, pas aujourd'hui, parce que les conditions ne sont pas réunies mais 'à terme'. Pour Mme Laguiller, 'LO et la LCR se complètent. Nous devons rester proche l'un de l'autre en maintenant des contacts étroits à tous les niveaux. Nos deux organisations vont continuer à agir en duo', a-t-elle dit.* » AFP, 18 juin 1999.

(37) AFP, 14 juin 1999.

l'unanimité « s'honore d'avoir en Jean-Marie Le Pen l'homme qui tiendra d'ici 2002 les promesses de l'aube nationale ».

CPNT

Les 6,77 % de la liste CPNT sont certes un succès appréciable. Pour autant, ils ne permettent pas de « *jouer dans la cour des grands* ». Jean Saint-Josse en a conscience. Son ambition consiste à créer un « *vaste mouvement populaire de la ruralité, dont les deux candidats au second tour de la prochaine présidentielle devront tenir compte* ». En d'autres termes, le résultat de sa liste lui permettra de faire monter les enchères auprès des grands partis et de tirer le maximum de profit de la traditionnelle force des faibles dont l'appoint peut se révéler décisif dans d'autres circonstances électorales plus serrées.

ET APRÈS ?

Les perspectives européennes des acteurs politiques français sont inversées par rapport à leurs résultats nationaux. La gauche, victorieuse en France, est défaite en Europe et, en perdant sa majorité, perd la présidence du Parlement. Mais les socialistes français n'en sont peut-être pas aussi désolés qu'ils veulent bien le dire puisque cette défaite est avant tout celle d'une social-démocratie qui avait tenté de les doubler sur leur droite à quelques jours du scrutin. La droite trouvera chez ses alliés européens la compensation de ses échecs hexagonaux. L'UDF en particulier pourra prolonger son score par la satisfaction de voir l'une des siennes, Nicole Fontaine, accéder à la présidence du nouveau parlement. Mais ces compensations ou frustrations européennes comptent peu au regard des effets nationaux du scrutin. Tout cela n'était que prétexte à renforcement ou repositionnement franco-français. Et les regards sont déjà tous tournés vers les prochaines échéances électorales internes.

Les élections municipales

En région parisienne, la gauche plurielle l'emporte sur la droite avec 41,9 % des voix contre 40,2 %. Mais c'est surtout Paris qui retient l'attention : pour la première fois depuis 1956, la liste PS-PRG-MDC est arrivée en tête avec 20,21 % devant la liste RPR-DL (17,20 %) et les Verts (17,01 %) qui réalisent ainsi un excellent score. « *L'effritement territorial de la droite se poursuit : '6 arrondissements perdus par elle en 1995, 7 en 1997, 9 en 1998', égrène le patron du PS parisien Jean-Marie Le Guen. Dimanche, François Hollande a pris la tête dans 12 arrondissements, et Daniel Cohn-Bendit dans trois. Si on additionne les voix Hollande-Verts-PCF d'un côté, les votes Sarkozy-Pasqua-Bayrou de l'autre, constat comparable : dans 14 des 20*

arrondissements, les Parisiens ont privilégié la gauche. » (38) Mais Paris n'est pas la seule ville attirant les convoitises au lendemain de ces élections européennes. À Toulon par exemple, la liste Pasqua arrive en tête avec 20,73 % des voix. Elle compte dans ses rangs l'ancien préfet Jean-Charles Marchiani, élu en 9^e position sur la liste souverainiste, et qui s'est ainsi bien placé pour emporter la mairie en 2001. Paris, Toulon, beaucoup de villes importantes semblent susceptibles de changer de mains...

La perspective des élections présidentielles

L'échec de la liste RPR-DL, seule liste qui se réclamait ouvertement du chef de l'État, rejait nécessairement sur ce dernier. En ce sens, il redouble l'effet négatif de la dissolution de 1997. Pis encore, le seul appareil partisan sur lequel Jacques Chirac pouvait compter est réduit à l'état de « *champ de décombres* ». Dans le même temps, le succès, même relatif, de la liste PS-PRG-MDC renforce Lionel Jospin dans la perspective d'un affrontement avec Jacques Chirac lors des élections présidentielles de 2002. Ce nouveau rapport de forces entre les deux hommes reste évidemment soumis aux aléas de la vie publique pendant les trois années qui séparent l'élection européenne de l'élection présidentielle. Tout peut arriver pendant cet intervalle. Le Président de la République dispose ainsi du temps nécessaire à la reconstruction de la droite tandis que le Premier ministre subira l'usure du pouvoir.

CONCLUSION : RAISON GARDER, OU UNE ÉLECTION DOIT-ELLE TOUJOURS ÊTRE SÉRIEUSE ?

Le Front national en 1984, les Verts en 1989, Bernard Tapie et Philippe de Villiers en 1994, Les Verts à nouveau et le tandem Charles Pasqua – Philippe de Villiers en 1999 ont été les « *empêcheurs de voter en rond* » des échéances européennes successives. On a dit et écrit à de multiples reprises que le mode de scrutin favorisait l'irruption de mouvements politiques jusque-là étouffés par le scrutin majoritaire. Il favorise aussi des comportements électoraux irresponsables dans la mesure où l'enjeu n'est pas clairement perçu. La tentation est alors forte d'utiliser l'élection comme « *un formidable exutoire national : c'est le scrutin contestataire par excellence* » (39).

(38) « *Le Quartier Latin a connu dimanche des résultats électoraux historiques : la liste Hollande est arrivée en tête dans ce fief traditionnel de la droite parisienne, talonnée par Daniel Cohn-Bendit qui y dépasse 20 %. Dans le Vème arrondissement, où Jean Tiberi est élu sans discontinuer député depuis 30 ans, la gauche plurielle est majoritaire à ce scrutin européen, avec 45 % des voix contre 39,40 % à la droite désormais plurielle (Sarkozy-Pasqua-Bayrou). La gauche fait 5 points de mieux qu'en 1994 et la droite perd 4,5 %. François Hollande obtient le plus de suffrages (20,66 %), mais Daniel Cohn-Bendit n'est distancé que de 90 voix dans ces rues qui furent le théâtre de ses premiers exploits en 1968. En conséquence – et c'est sans précédent – la liste de droite RPR-DL n'arrive qu'en troisième position avec 16,84 % des suffrages. Elle devance cependant nettement Charles Pasqua (11,72 %) tandis que François Bayrou recueille 10,84 % des voix.* » AFP, 14 juin 1999.

(39) Serge JULY, *Libération* des 12-13 juin 1999.

Lionel Jospin ne s'y est pas trompé en estimant que ces élections européennes étaient « *un objet non identifié ou insuffisamment identifié...* » (40).

Mais, au-delà du scrutin, les élections européennes n'ont que rarement marqué la vie politique française de manière durable. Seul le Front national a pu, après 1984, pérenniser et même renforcer son influence. En revanche, les Verts ont connu des scores postérieurs en dents de scie; Bernard Tapie a été une étoile filante et que seraient devenus les 12,33 % obtenus par Philippe de Villiers en 1994 sans le renfort de Charles Pasqua en 1999 ?

Quelle recomposition attend la droite parlementaire ? Ce ne sont certainement pas les résultats du 13 juin qui peuvent fournir des indications fiables. N'en déplaise à François Bayrou ou Philippe Douste-Blazy, la triade UDF/RPR/RPF n'est pas nécessairement équilibrée de façon durable et le RPR renaîtra sans doute de ses cendres. La seule confirmation qu'ils ont apportée, c'est celle de la pertinence de l'analyse de René Rémond sur la pérennité de la trilogie conservatrice.

C'est bien sûr le retour à la loi d'airain du scrutin majoritaire lors des autres consultations qui vide de sens majeur ces élections européennes. Pour consolider les scores de 1999, il faudra plus qu'une bonne campagne ou une tête de liste séduisante parce que les municipales de 2001 et les législatives de 2002 se dérouleront respectivement dans 36 500 et 577 circonscriptions. La liste Pasqua-de Villiers l'a bien compris en décidant de créer un nouveau parti. Les Verts devraient y sacrifier aussi, hélas, une part de leur discipline et de leur fantaisie. Mais il est douteux que le scrutin de 1999, pas plus d'ailleurs que ne l'avaient fait les scrutins précédents, provoque une inflation des partis politiques. Le scrutin majoritaire se chargera d'assurer une sélection qui n'aura, bien sûr, rien de naturel.

Ainsi, après l'intermède proportionnel des petites listes ou des nouveaux venus, la contrainte majoritaire va réimposer ses jeux d'alliances entre partenaires stables et reconnus. Les élections européennes, sans enjeu européen perceptible, sans enjeu national direct, sont bien une élection prétexte à tous les défoulements. Elle relève de la « petite histoire » au sens où celle-ci est indispensable à la « grande histoire ». À ce titre, telle la fête des fous et autres carnivals d'antan, elle remplit une fonction d'équilibrage des rapports politiques et sociaux. Si elle n'existait pas, il faudrait sans doute l'inventer car, en l'occurrence, la raison consiste bien à préserver cet espace de déraison dont manque trop souvent la démocratie.

(40) « *La forme de la démocratie européenne n'est pas familière malgré les cinq élections précédentes* », a pour-sui *Lionel Jospin* en soulignant qu'en France lorsque « l'on vote pour un maire ou un président, on sait pour qui on vote » alors « qu'on ne sait pas ce que cela veut dire que voter pour des députés européens ». Le Premier ministre a pris pour exemple également les élections législatives anticipées de 1997 où les Français « avaient voté pour une majorité, un gouvernement qui avait présenté sa politique ». « Là, au Parlement européen, il n'y a ni opposition, ni majorité à un gouvernement qui n'existe pas ». « Le Parlement européen est très dispersé, il est donc toujours difficile d'avoir un taux de participation élevé », a-t-il dit en soulignant qu'il avait « toujours relativisé cette élection ». Interview accordée à des journalistes français et danois, à Copenhague. AFP, 17 juin 1999.